



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 SEPTEMBRE 2021 A 20 H

Convocation : 27 août 2021

Étaient présents : DREZET Philippe, CORDIER Davy, JACQUET PIERROULET Emma, JOUSSE Anthony, MERCET Cyril, PERRIN Mathilde, RATTE Olivier.

Absents excusés : HENRIET Lionel, ROLAND Fabien, JOUILLE Jean-Marie a donné pouvoir à DREZET Philippe, POIMBOEUF Cathy a donné pouvoir à JACQUET PIERROULET Emma

Quorum : 7 présents sur 11, le Conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de secrétaire : RATTE Olivier.

Ordre du jour :

- Fonds de Solidarité au Logement (FSL),
- Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD),
- Fixation du prix du terrain à bâtir,
- Choix de l'Entreprise pour la viabilisation des parcelles,
- Mouvement de crédits au budget eau,
- Courriers de Mme GIRARDET Lisa STEVENIN Laurent, M. PIRON Marc,
- Questions diverses : Point sur l'interconnexion AEP avec Pontarlier.

Les membres du Conseil Municipal doivent se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2021. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

ECHANGE DE TERRAIN AVEC M. MME QUERRY FRANCOIS ET AGNES :

Dans le cadre du projet d'aménagement de deux parcelles à bâtir sur la parcelle cadastrée A n°1065, la Commission Voirie a rencontré M. Mme QUERRY afin de leur proposer un échange de terrain surface pour surface.

Après plusieurs réunions, M. Mme QUERRY ont donné leurs accords pour cet échange sans soulte.

L'exposé du Maire entendu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE cet échange sans soulte avec M. Mme QUERRY, à savoir :

- Acquisition par la commune de la parcelle cadastrée A n° 44p d'une contenance de 117 m2
- Cession à M. Mme QUERRY de la parcelle cadastrée A n° 1065p d'une contenance de 118 m2.

La valeur vénale des parcelles échangées peut être estimée à 15 € le m2 pour le calcul des frais d'acte notarié.

Les frais de délimitage et d'acte notarié sont à la charge de la Commune.

AUTORISE Madame la Maire à signer le procès-verbal de délimitage auprès du Cabinet BETTINELLI-GRAPPE et l'acte notarié à l'Office Notarial Résonance à Montbenoit.

FONDS DE SOLIDARITE AU LOGEMENT (FSL) :

La Maire présente aux Conseillers la demande du Conseil Départemental sollicitant une participation de la Commune de 0.61 € par habitant au titre de l'année 2021 en faveur des ménages en difficulté afin de permettre leur accès à un logement décent.

Après délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour, 1 abstention,

PARTICIPE au Fonds de Solidarité pour le Logement, soit pour la Commune, une contribution de 138.47 € (227 habitants x 0.61 €).

FONDS D'AIDE AUX ACCEDANTS A LA PROPRIETE EN DIFFICULTES (FAAD) :

La Maire présente la demande du Conseil Départemental sollicitant une participation de 0.30 € par habitant, au titre de l'année 2021, dont l'objet est de soutenir les ménages dans la poursuite de leur projet immobilier.

Après délibéré, le Conseil Municipal, par 2 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention

REFUSE de participer au FAAD, soit pour la Commune 227 habitants x 0.30 € = 68.10 €.

FIXATION DU PRIX DU TERRAIN A BATIR :

Madame la Maire demande aux Conseillers de fixer le prix de vente du terrain constructible des futures parcelles.

Après vote : 8 voix pour, 1 abstention, le Conseil Municipal,

FIXE le prix du M2 loti à 120.00 €.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA VIABILISATION DES PARCELLES :

Une consultation a été lancée auprès de 5 entreprises de travaux publics.

Après consultation des devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT le devis de l'entreprise JACQUET de Ville du Pont qui s'élève à 31 003.70 € H.T.

MOUVEMENT DE CREDITS AU BUDGET EAU :

Madame la Maire informe que pour honorer la facture relative à l'étude d'interconnexion au réseau AEP, un mouvement de crédits doit être réalisé au budget primitif 2021 M49 EAU, à savoir :

- Diminution du compte 020 dépenses imprévues
- Augmentation du 203 compte frais d'études

Pour un montant de 1 336 €.

COURRIER DE MME GIRARDET LISA & M. STEVENIN LAURENT :

Le Conseil Municipal prend en compte leur demande, le Conseil Municipal soumet à la commission bois.

COURRIER DE M. PIRON MARC :

Le Conseil Municipal prend en compte sa demande, la commission voirie va réfléchir à sa demande.

DIVERS :

Point sur l'interconnexion AEP avec Pontarlier :

M. Cyril MERCET présente l'avancée de l'étude d'interconnexion AEP avec Pontarlier.

Suite à un état des lieux fait sur site, des travaux de réfection et de nettoyage des réservoirs seront réalisés sur les réservoirs de la Combe et du Château comprenant une sécurisation des lieux non compris initialement dans le devis de base.

Le maître d'ouvrage, La Commune Les Alliés, présentera un dossier de demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département en fin d'avant-projet.

La séance est levée à 23 h

La Maire,

Emma JACQUET PIERROULET

